

Brochure n° 3254 | Convention collective nationale

IDCC : 993 | **PROTHÉSISTES DENTAIRES ET PERSONNELS  
DES LABORATOIRES DE PROTHÈSES DENTAIRES**

**Protocole d'accord du 19 mars 2021**

relatif aux salaires et aux primes  
pour l'année 2021

NOR : ASET2150421M

IDCC : 993

Entre l'(les) organisation(s) professionnelle(s) d'employeur(s) :

**UNPPD,**

d'une part,

et le(s) syndicat(s) de salariés :

**FSPSS FO ;**

**FSAS CGT ;**

**UNSA santé sociaux,**

d'autre part,

il a été convenu ce qui suit :

Une revalorisation de la grille des salaires conformément à l'annexe ci-jointe.

Les parties signataires conviennent que le présent accord s'applique à l'ensemble des laboratoires de prothèse dentaire le 1<sup>er</sup> jour du mois suivant la publication de l'arrêté d'extension au *Journal officiel*.

L'extension du présent accord sera faite à l'initiative de la partie la plus diligente.

Les parties signataires du présent accord considèrent qu'il n'y a pas de spécificités d'application dudit accord aux entreprises en fonction de leur taille.

Pour cette raison, aucune stipulation particulière n'a été prise pour les entreprises de moins de 50 salariés, conformément à l'article L. 2261-23-1 du code du travail.

*Fait à Paris, le 19 mars 2021.*

(Suivent les signatures.)

## Annexe

### Salaires 2021

Catégorie professionnelle	Salaire brut en €
Personnels de service	1 586 €
Secrétaire administratif	1 601 €
Aide comptable	1 601 €
Comptable	1 727 €

Catégorie professionnelle	Échelon	Salaire brut en €
Employé en prothèse dentaire		1 596 €
Auxiliaire en prothèse dentaire		1 604 €
Technicien en prothèse dentaire		1 634 €
Technicien qualifié en prothèse dentaire	TQ1	1 718 €
	TQ2	1 873 €
	TQ3	1 976 €
Prothésiste dentaire hautement qualifié	PHQ1	2 048 €
	PHQ2	2 230 €
Chef de laboratoire		2 876 €

Primes	
Prime mensuelle CQP « Technicien en laboratoire de prothèse dentaire spécialisé en ODF »	82 €
Prime mensuelle CQP opérateur en CFAO, niveau I	82 €
Prime mensuelle CQP CPES	154 €